



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 58451

Texte de la question

Mme Brigitte Douay souhaite interroger Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur un sujet qui lui est fréquemment soumis et qui concerne de nombreuses femmes arrivant actuellement à l'âge de la retraite. Elle pense notamment à toutes celles qui n'ont pas cotisé un nombre de trimestres suffisant. En effet, ayant élevé leurs enfants, elles ont ensuite repris un emploi, souvent à temps partiel. Le calcul de la pension de retraite qui leur est alors appliqué aboutit, dans certains cas, à une retraite dérisoire (parfois près de quatre fois moins que le RMI !). A l'heure où la croissance est de retour et où l'on souhaite encourager le retour à l'emploi, elle souhaite savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures pour que ces personnes, qui ont effectivement exercé une activité professionnelle, ne se retrouvent pas dans l'absurde situation d'avoir moins de revenus qu'une personne qui n'aurait pas travaillé.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Douay](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58451

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1315